

**DELIBERATION N°28/2020**

Le **Mardi 10 mars 2020** à 10h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

**Date de convocation** : 27/02/2020

**Nombre de membres en exercice** : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			x	ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
<b>TOTAL</b>		<b>13</b>	<b>3</b>	<b>9</b>		
<b>TOTAL VOTANTS</b>		<b>17</b>				<b>1</b>
<b>TOTAL VOIX</b>		<b>26</b>				

Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20200310-DEL28-2020-DE  
Date de télétransmission : 18/03/2020  
Date de réception préfecture : 18/03/2020

**DELIBERATION N°28/2020**

**Objet : RETROCESSION**

**Opération 16-261 : TOURNON – La Croix**

**Demandeur : TOURNON**

**Axe : Logement**

**Date de fin de portage prévue : 31/08/2026**

La commune de TOURNON demande à l'EPFL73 de rétrocéder la parcelle A 1644, comprenant une maison d'habitation, et issue d'un découpage de la parcelle A862 acquise par l'EPFL dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur de « La Croix ».

Seule la partie basse de la parcelle A862 était concernée par le projet porté par la Commune. Or, les propriétaires ont souhaité vendre l'ensemble de la propriété, y compris la maison d'habitation.

Cette maison d'habitation n'étant pas concernée par le projet d'aménagement, la Commune de Tournon demande à l'EPFL de la revendre, suite à une mise aux enchères, à l'acquéreur présentant les garanties suffisantes, et à choisir dans l'ordre de priorité suivant :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Acquéreur	Prix
TOURNON	A 1644	La Croix	1 015 m <sup>2</sup>	Sols	UB	1 : M. Sylvain GOBE	190 000 € FAI (à la charge de l'EPFL)
						2 : Mme BOURETTE / M. BOY DIT LASSABLERE	188 000 € FAI (à la charge de l'EPFL)
						3 : M et Mme MERCAN	184 000 € FAI (à la charge de l'EPFL)
						4 : Mme GAZZOLA et M MURAZ	182 000 € FAI (à la charge de l'EPFL)
<b>TOTAL</b>			<b>1 015 m<sup>2</sup></b>				

Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20200310-DEL28-2020-DE  
Date de télétransmission : 18/03/2020  
Date de réception préfecture : 18/03/2020

**DELIBERATION N°28/2020**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession de la parcelle mentionnée ci-dessus, aux acquéreurs désignés ci-dessus dans l'ordre établi ci-dessus aux prix indiqués.

<b>VOTE :</b>	
<b>Pour</b>	<b>17</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>

Le 18/03/2020  
Le Président  
Jean-Marc LÉOUTRE

